



Personne âgée de minimum 18 ans
amenée à conduire des ponts roulants



2 à 4
jours



Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires en conduite sécuritaire de ponts roulants, portiques et semi-portiques
- Être en mesure de réaliser les contrôles préalables à l'utilisation et les opérations de maintenance courantes
- Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'exploitation d'un pont roulant
- Permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite, de prévenir d'éventuels risques d'accidents du travail et de respecter la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- Lire et écrire le français
- Être reconnu apte par la médecine du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : SE FAMILIARISER AVEC LA RÉGLEMENTATION ET LES TEXTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Identifier les acteurs de la prévention des risques (contrôle technique, CARSAT, médecine de travail, inspection du travail)
- Connaître la réglementation afférente à la conduite des ponts roulants
- Comprendre les rôles et les responsabilités des différents intervenants dans l'organisation de la conduite
- Vérification de l'adéquation des matériaux et des équipements selon la manutention concernée
- Vérification de l'engin avant et après la prise de poste
- Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau

MODULE 2 : COMPRENDRE LA CLASSIFICATION ET LA TECHNOLOGIE DES PONTS ROULANTS ET DES PORTIQUES

- Déterminer les caractéristiques fonctionnelles et d'utilisation
- Distinguer les différents organes, comprendre leur technologie et leur fonction
- Identifier les risques associés à l'utilisation des engins
- Assurer une stabilité pendant le déplacement de charge, manœuvrer avec précision, remplacement en position initiale
- Assurer des mouvements décomposés et synchronisés du positionnement de la charge à un endroit visible et précis
- Poser et déposer une charge à un endroit précis non visible tout en respectant les gestes de commandement et de communication

MODULE 3 : CONNAÎTRE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ RELATIVES AUX PONTS ROULANTS

- Apprendre les règles d'exploitation
- Être capable de lire la notice d'instruction
- Assimiler le positionnement du pontier et des intervenants
- Connaître les signaux et les gestes de commandement
- Assurer les vérifications et la maintenance
- Connaître les risques en cours de manœuvre
- Vérifier les équipements
- Gérer le balancement de la charge
- Assurer les techniques d'élingage adaptées aux équipements et au matériel à transporter

MODULE 4 : IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS TYPES D'APPAREILS DE LEVAGE

- Élingues
- Cordages et chaînes
- Manilles, pinces et grilles
- Crochets

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative : démonstrations techniques, échanges d'expériences et exercices pratiques sur ponts roulants et/ou portiques représentatifs de l'environnement de travail
- Les participants acquièrent les connaissances réglementaires relatives à la conduite en sécurité, aux responsabilités du conducteur, à la prévention des risques liés au levage, ainsi qu'aux vérifications préalables à l'utilisation des équipements
- Les séquences pratiques permettent de maîtriser la prise en main des commandes, les techniques d'élingage simples, les opérations de levage, de translation et de dépose des charges, tout en respectant les règles de stabilité, de communication et de sécurité
- Les mises en situation reproduisent les conditions réelles d'exploitation afin de développer les compétences nécessaires à une utilisation sûre et efficace des ponts roulants et portiques
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à appliquer les règles de sécurité, à effectuer les vérifications avant utilisation, à identifier les risques liés aux opérations de levage, à conduire un pont roulant ou un portique en toute sécurité, à manipuler les charges avec précision et à respecter les procédures de l'entreprise
- Une évaluation théorique et une évaluation pratique permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la conduite de ces équipements
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR

- Formateurs expert en conduite d'engins

